

Ecole Nationale
de Kinésithérapie
et de Rééducation (ENKRE)
Isabelle ABOUSTAIT-ARNOULD
Directrice

Tél. : 01 43 96 64 64
Mob. : 06 03 07 35 14

Assistante de direction
Issatou-Bella DIALLO
Tél. : 01 43 96 64 93
enkre.direction@ght94n.fr

Secrétariat
Ruwani DAMREE
Tél. : 01 43 96 60 95
enkre@ght94n.fr

Responsable Pédagogique
du 1^{er} cycle
Jacques CHERVIN
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 85
jacques.chervin@free.fr

Secrétariat de scolarité
du 1^{er} cycle
Lynda TERBECHÉ
Tél. : 01 43 96 64 64
scolarite.cycle1@enkre.fr

Responsable pédagogique
du 2^e cycle
Cécile THIRION
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 80
enkre.thirion@gmail.com

Secrétariat de scolarité
du 2^e cycle
Souad BOUDJEMA
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 80
scolarite.cycle2@enkre.fr

Responsable de la formation
clinique et des stages
Geoffroy TROUVEROY
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 90
geoffroy.trouveroy@ght94.fr

Secrétariat des stages
Samira NATTAH
Tél. : 01 43 96 64 64
secretariat@enkre.fr

Responsable du dispositif
de formation des sportifs
de haut niveau
Yann STRAUSS
Tél. : 01 43 96 64 91
y.strauss.enkre@gmail.com

Documentaliste
Nathalie GUERET
Tél. : 01 43 96 64 27
enkre.cdd@ght94n.fr



Avec le soutien du programme Erasmus+
de l'Union européenne



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
actions de formation

SIRET : 2000 270 92 00036

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Vous avez l'obligation de souscrire une police d'assurance :

1. Comprenant les clauses suivantes :

- Individuelle accidents
- Responsabilité civile
- Protection juridique

2. Couvrant les dommages que vous pourriez causer aux tiers (corporels, matériels ou immatériels) lors de votre **stage en milieu hospitalier ou extra hospitalier** et lors des **trajets** occasionnés par celui-ci.

3. Couvrant le risque professionnel (maladie professionnelle) et le risque individuel accident **dont les accidents de trajet**, dans le cadre d'un stage en milieu hospitalier ou extra hospitalier.

4. Précisant que vous êtes **couvert** contre les risques encourus dans le cadre des **travaux pratiques et des cours dispensés en dehors des locaux de l'Institut, y compris la « dissection anatomique sur cadavre »**.

***Votre attestation doit être IMPÉRATIVEMENT valable
du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025
et comprendre les clauses mentionnées ci-dessus.***

***Liste de quelques compagnies d'assurance qui
assuraient ces risques l'année dernière:
MAE et MAIF : insister pour rajouter les termes ci-
dessus,
MACSF : souscrire à l'option « Essentiels Etudes » qui
permet de rajouter tous les termes listes ci-dessus***